



Compte rendu de la session d'été 2026

Madame, Monsieur,

Pour la Suisse de la connaissance et de l'innovation, la session d'été de cette année a été placée sous le signe de la participation aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE. En adoptant un crédit supplémentaire au budget 2026, le Parlement en a réaffirmé l'importance, une nouvelle fois. Par ailleurs, le peuple et les cantons ont rejeté, le 14 juin 2026, l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions!», qui remettait en cause la voie bilatérale avec l'Union européenne et, par conséquent, l'association à long terme de la Suisse à «Horizon Europe». Après la pause estivale aussi, la politique européenne continuera de nous occuper: lors de la session d'automne, le Conseil des Etats examinera, en tant que premier conseil, le paquet d'accords Suisse-UE («Bilatérales III»). Outre l'accord-cadre avec l'UE (EUPA), qui constitue la base de la future association aux programmes «Horizon Europe» et «Erasmus+», ce paquet comprend également des dispositions relatives à l'égalité de traitement des étudiant-es.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Parlement approuve un crédit supplémentaire pour la participation aux programmes de l'UE

Lors de la session d'été, les Chambres fédérales ont examiné le supplément I au budget 2026 ([26.007](#)). Celui-ci comprend quatre crédits supplémentaires d'un montant de 98 millions de francs. La majeure partie de cette somme correspond au crédit supplémentaire de 67,3 millions destiné à la participation de la Suisse aux programmes de recherche et d'innovation de l'Union européenne (Horizon Europe, Euratom, Digital Europe ainsi que l'infrastructure de recherche ITER).

Les deux chambres se sont accordées pour approuver un crédit supplémentaire de 58,3 millions destiné aux programmes de l'UE. Le montant demandé par le Conseil fédéral a ainsi été réduit de 9 millions de francs. Ces fonds étaient initialement prévus comme réserve en cas d'augmentation de la clé de répartition des contributions. Cette clé est calculée sur la base du rapport entre le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse et le PIB total de l'UE et est donc ajustée chaque année. La clé de répartition ayant été fixée après l'adoption du crédit supplémentaire par le Conseil fédéral, cette réserve était caduque.

Le crédit supplémentaire restant vient compléter la contribution obligatoire de 666 millions de francs, approuvée l'an dernier par le Parlement pour la participation de la Suisse aux programmes de l'UE. Ces moyens supplémentaires doivent tenir compte de l'augmentation du budget des programmes de recherche décidée par l'UE et de l'évolution du taux de change. La participation des chercheuses et chercheurs ainsi que des actrices et acteurs de l'innovation suisses aux appels à projets des programmes de l'UE est rendue possible grâce à l'application anticipée de l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA) dans le cadre des Bilatérales III.

Procès-verbal du Conseil national du 2 juin 2026 »

Procès-verbal du Conseil des Etats du 15 juin 2026 »

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...



...adopté tacitement, au Conseil des Etats, la motion «Améliorer l'accès des patientes et des patients aux études cliniques» ([26.3510](#)) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E). La motion charge le Conseil fédéral de prendre des mesures afin d'améliorer de manière efficace et durable le recrutement des patientes et des patients pour des études cliniques en Suisse. A cette fin, il convient d'améliorer la convivialité de la plateforme d'information concernant la recherche sur l'être humain en Suisse «HumRes», et de promouvoir l'utilisation des données relative à la santé pour la recherche clinique. La motion est transmise à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national.



...adopté, au Conseil national, la motion «Renforcement des industries et de la recherche suisses» ([25.4265](#)) par 98 voix contre 87, avec une abstention. Celle-ci charge le Conseil fédéral de prendre des mesures afin d'encourager les entreprises à mener davantage d'activités de recherche, de développement et de production en Suisse. A cette fin, il doit examiner l'introduction de déductions fiscales supplémentaires pour les coûts de production et la création de nouveaux crédits d'impôt pour les activités de recherche et de développement. L'objet est liquidé.



...renvoyé, au Conseil des Etats, la motion «Ajuster le frein à l'endettement de la Confédération» ([25.3233](#)) à la commission compétente, conformément à une motion d'ordre adoptée tacitement. Cette motion vise à charger le Conseil fédéral de modifier la Loi sur les finances de la Confédération. L'objectif est d'utiliser les excédents accumulés sur le compte de compensation, à l'exception d'une réserve de 3 milliards de francs, pour compenser le solde négatif du compte d'amortissement. En outre, un «facteur de correction» doit être introduit en complément du facteur conjoncturel du frein à l'endettement, afin d'intégrer de manière anticipée les soldes de crédits cumulés dans la planification financière.



...rejeté, au Conseil national, par 118 voix contre 72, la motion «Promotion de l'innovation dans les domaines de la sécurité et de la défense par Armasuisse» ([25.4629](#)). La motion visait à charger le Conseil fédéral de mettre en place, sous la conduite de l'Office fédéral de l'armement armasuisse, un programme pour promouvoir l'innovation dans le domaine de la sécurité et de la défense. L'objet est donc liquidé.



...ont rejeté tacitement, au Conseil des Etats, les motions «Non-association à Horizon 2021-2027. Compléter les mécanismes prévus pour assurer l'avenir de la recherche et de l'innovation en Suisse» ([21.4214](#)) et «Un programme suisse pour une recherche et une innovation d'excellence» ([22.3375](#)). La Chambre haute a également classé tacitement les initiatives cantonales de Bâle-Campagne ([21.327](#)), Bâle-Ville ([21.328](#)), Fribourg ([23.306](#)), Jura ([23.316](#)), Vaud ([23.323](#)) et du Tessin ([23.324](#)) visant à réassocier la Suisse au programme de recherche européen Horizon Europe. La raison en est l'association de la Suisse à Horizon Europe, effective depuis janvier 2025, grâce à l'application anticipée de l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA), qui fait partie des Bilatérales III. Ces objets sont donc liquidés.



...ont adopté, au Conseil des Etats, la motion «Un portail unique de dépôt des demandes portant sur des projets de recherche sur l'être humain» ([26.3511](#)) par 35 voix contre 3. Dans le cadre des travaux de révision en cours de la Loi relative à la recherche sur l'être humain, le Conseil fédéral est chargé de créer un portail unique de dépôt des demandes portant sur des projets de recherche sur l'être humain. L'objectif est de simplifier la procédure de dépôt et d'autorisation. L'objet est transmis à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national.



...ont adopté, au Conseil national, la motion «Participation dans les plus brefs délais au programme Copernicus» ([24.3717](#)) par 124 voix contre 63 et trois abstentions. Cette intervention charge le Conseil fédéral de négocier dans les plus brefs délais une participation de la Suisse au programme d'observation de la Terre de l'Union européenne («Copernicus»). Le vote à la Chambre basse a eu lieu quelques jours après la décision du Conseil fédéral de renoncer à participer à Copernicus, aussi pour la période 2028-2034. La motion est transmise à la commission compétente du Conseil des Etats.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Évaluation de l'efficacité des subventions fédérales.

Postulat (26.3257) du conseiller aux Etats Fabio Regazzi (Centre).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2026.



Pour un registre public des bénéficiaires de subventions fédérales.

Motion (26.3256) du conseiller aux Etats Fabio Regazzi (Centre).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2026.



Examen de la solution d'une clause de caducité pour les subventions fédérales.

Postulat (26.3255) du conseiller aux Etats Fabio Regazzi (Centre).
Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 13 mai 2026.



Supprimer les obstacles à l'innovation. Créer plus de valeur avec les ressources existantes.

Postulat (26.3346) du Groupe du Centre (M-E).
Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 13 mai 2026.



Quels modèles de financement pour les hautes écoles ?

Interpellation (26.3323) de la conseillère nationale Florence Brenzikofer (Vert-es).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 mai 2026.



Statut des sciences humaines et sociales.

Interpellation (26.3280) de la conseillère nationale Min Li Marti (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2026.



EU Inc. et la compétitivité de la Suisse en tant que pôle d'implantation de start-up et de scale-up.

Interpellation (26.3275) du conseiller national Simon Michel (PLR).

Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2026.



Une manifestation douteuse de l'EPFZ a-t-elle été financée au moyen de fonds fédéraux?

Interpellation (26.3191) de la conseillère nationale Nicole Barandun (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 20 mai 2026.



Recherche scientifique portant sur l'éducation inclusive. Etat des lieux.

Interpellation (26.3119) du conseiller national Islam Alijaj (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 mai 2026.



Marché du travail. Situation des diplômés des hautes écoles face à l'intelligence artificielle.

Question (26.1010) du conseiller national Islam Alijaj (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2026.



Intelligence artificielle et infrastructure numérique. Comment la Suisse garantit-elle sa capacité d'action technologique?

Question (26.1009) du conseiller national Islam Alijaj (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 27 mai 2026.



Zones d'innovation. Examiner la mise en place d'un projet pilote et son ancrage juridique.

Postulat (26.3105) du conseiller national Islam Alijaj (PS).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2026.



**Fonds publics et industrie du tabac dans nos hautes écoles.
Quelles limites aux partenariats académiques?**

Interpellation (26.3081) de la conseillère nationale Brigitte Crottaz (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2026.



Logiciel à code source ouvert et données ouvertes dans les projets subventionnés par la Confédération.

Interpellation (26.3054) du conseiller national Dominik Blunschy (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 20 mai 2026.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Agroscope, entre politique d'austérité et transformation durable du secteur agricole et agroalimentaire : comment atteindre les objectifs fixés pour 2050 ?

Interpellation (26.3901) de la conseillère aux Etats Maya Graf (Vertes).

Déposée le 19 juin 2026.



Réduction des effectifs à Agroscope : quelles conséquences pour la sécurité alimentaire et la recherche agronomique ?

Interpellation (26.4010) du conseiller national Benoît Gaillard (PS).

Déposée le 19 juin 2026.



Éliminer les obstacles – favoriser une éducation adaptée à notre époque.

Motion (26.3899) de la conseillère aux Etats Marianne Binder-Keller (Centre).

Déposée le 19 juin 2026.



Faciliter l'accès au marché du travail pour les diplômés de l'enseignement supérieur originaires de pays tiers.

Motion (26.3963) de la conseillère nationale Kathrin Bertschy (PVL).

Déposée le 19 juin 2026.



Une répartition équitable des charges dans le financement des universités.

Interpellation (26.3949) de la conseillère nationale Florence Brenzikofer (Vert-es).
Déposée le 19 juin 2026.



Allègement de la charge financière pesant sur les cantons responsables en matière de financement des universités.

Interpellation (26.3936) de la conseillère nationale Florence Brenzikofer (Vert-es).
Déposée le 19 juin 2026.



L'apprentissage avant les études : l'expérience professionnelle comme condition d'admission dans tous les établissements d'enseignement supérieur.

Initiative parlementaire (26.435) du conseiller national Andreas Glarner (UDC).
Déposée le 19 juin 2026.



Menace sur l'édition scientifique suisse.

Interpellation (26.3746) de la conseillère aux Etats Isabelle Chassot (Centre).
Déposée le 18 juin 2026.



Conditions équitables sur le marché de la formation : inscrire dans la loi sur la HEFP des dispositions de protection contre la concurrence, à l'instar de la loi sur les EPF.

Interpellation (26.3734) du conseiller aux Etats Severin Brüngger (PLR).
Déposée le 18 juin 2026.



Potentiel d'amélioration en matière de promotion de l'innovation conformément à la loi sur la protection du climat.

Interpellation (26.3723) du conseiller aux Etats Jakob Stark (UDC).
Déposée le 18 juin 2026.



Former davantage de médecins en Suisse.

Motion (26.3797) du groupe vert/libéral (GL).
Déposée le 18 juin 2026.



Pour une association partielle au "Fonds européen pour la compétitivité", essentielle à la politique de sécurité de la Suisse.

Motion (26.3795) de la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (Centre).

Déposée le 18 juin 2026.



Origine sociale et égalité des chances – Mesures à prendre pour réduire les inégalités en matière d'éducation.

Interpellation (26.3786) de la conseillère nationale Miriam Locher (PS).

Déposée le 18 juin 2026.



Recherche en matière d'armement menée par le domaine des EPF.

Interpellation (26.3773) du conseiller national Fabian Molina (PS).

Déposée le 18 juin 2026.



Les jeunes diplômés et les jeunes ayant terminé leur apprentissage doivent être placés rapidement et durablement par les services publics de l'emploi.

Motion (26.3672) du conseiller national Giorgio Fonio (Centre).

Déposée le 17 juin 2026.



Cybersécurité et souveraineté numérique. Doter la Suisse d'une feuille de route nationale de transition vers la cryptographie post-quantique.

Motion (26.3628) du conseiller aux Etats Charles Juillard (Centre).

Déposée le 11 juin 2026.



Avenir de la recherche polaire en Suisse.

Interpellation (26.3610) du conseiller national Christophe Clivaz (Vert-es).

Déposée le 10 juin 2026.



Renoncer à Copernicus, est-ce vraiment une économie?

Interpellation (26.3595) de la conseillère nationale Isabelle Chappuis (Centre).

Déposée le 9 juin 2026.



Mieux tenir compte des thèmes transversaux dans les hautes écoles.

Interpellation (26.3560) de la conseillère nationale Katharina Prelicz-Huber (Vert-es).
Déposée le 3 juin 2026.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse
Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? [Effacer votre adresse](#)

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

23 juin 2026